

La Lettre

O Clubs

N° 1 – 4 janvier 2007

Bulletin d'information interne de la
Fédération Française de Course d'Orientation
Rédaction Gérard Lecourt

Vœux 2007

La Présidente et le comité directeur fédéral, le Directeur technique national et les cadres techniques, les personnels de la Fédération vous adressent, à l'occasion de cette nouvelle année, tous leurs vœux.

2006 est derrière nous avec toutes les bonnes choses et de moins bonnes, mais comme d'habitude nous ne garderons que les positives. Nous avons œuvré à la réussite de l'organisation de la coupe du monde, nous avons mis en œuvre la gestion des licences, le classement national est en cours, une équipe a décidé de prendre en main la communication, du sang neuf a redonné du souffle au comité directeur et dans les commissions. Alors soyons positifs.

Que 2007 soit synonyme de réussite, de collaboration, de dynamisme au service de la collectivité. Nous avons devant nous de grands chantiers et il convient que nous les abordions avec confiance et enthousiasme. Nous démarrons cette saison par une grande concertation avec « le Développement territorial », soyez nombreux à participer au groupe, c'est notre avenir. Nous poursuivrons en nous attaquant ce qui est notre grand vide, le partenariat.

Il y a du travail, qu'il se fasse dans la bonne humeur et dans le respect des valeurs qui nous sont chères.

Le Secrétaire Général

Commission CO à ski

Après quelques années d'hibernation, la commission CO à ski a été recréée en cours d'année 2006.

Les objectifs et actions identifiés lors de ses premiers travaux sont les suivants :

1-mettre en place de façon **pérenne et durable un calendrier** d'épreuve chaque hiver avec un **minimum de 6 courses** et un **objectif de 8 à 10 courses** .

Après les deux hivers 2005 et 2006 où le minimum d'épreuves a pu être assuré grâce au dévouement des deux clubs de l'EMHM Chamonix et OrientAlp, il convient d'étoffer et pérenniser un calendrier : les terrains ne manquant pas en France pour la pratique du ski O (plus de 50 cartes propices au ski O ont été identifiées- la France possède le plus grand nombre de kilomètres de pistes de fond en Europe), il convient pour cela d'élargir le nombre d'organiseurs, de « désacraliser » les organisations de CO à ski. A cette fin, la commission travaille sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques et est prête à étudier les difficultés financières rencontrées et à y remédier éventuellement.

Pour 2007, l'objectif de 6 courses nationales et de 3 courses régionales est atteint et la commission travaille déjà sur le calendrier 2008 et 2009.

2-**faire venir les fondeurs** à l'orientation puis, rendre la CO à ski aussi **attrayante** pour le public et les sponsors que le biathlon,

Une fois un calendrier d'épreuves conséquent et pérenne, il convient ensuite de faire venir les fondeurs et autres pratiquants de sports nature, car la CO à ski n'est pas suffisamment connue de ce public là.

Les actions identifiées pour 2007 portent sur la communication mais également sur quelques actions ciblées de proximité auprès des fondeurs. Concernant la communication, deux articles ont été réalisés dans la presse nationale dans deux journaux actuellement en kiosque : Ski Chrono, nouvelle revue qui traite des disciplines de glisse hivernale et Endurance Magazine, revue des sports nature.

En complément de cette communication, deux actions ciblées sont prévues :

- la première lors de la semaine de la Foulée Blanche : organisation d'une course d'orientation à ski le mercredi auprès des jeunes de l'UNSS et distribution d'un flyer à tous les compétiteurs de la Foulée Blanche.

Une autre intervention est également prévue auprès du comité Savoie de biathlon (avec une journée découverte de la CO à ski lors d'un stage d'entraînement).

3-avec la DTN, **redévelopper** une politique de **haut niveau** , en commençant par les **jeunes**

La politique fédérale entreprise ces dernières années auprès des jeunes se poursuivra en 2007: 3 garçons et 3 filles participeront aux Championnats du Monde Juniors et Championnats d'Europe des Jeunes qui auront lieu du 12 au 18 Février à Salzbourg en Autriche.

Afin de construire progressivement une équipe senior compétitive, une petite délégation de « jeunes » seniors (moins de 25 ans) disputera éventuellement les Championnats du Monde seniors qui auront lieu à Moscou du 24 Février au 3 Mars.

A plus long terme, l'objectif est de bâtir l'ossature du haut niveau sur des fondeurs que l'on forme à l'orientation : d'une part, cela évite les conflits et d'autre part la spécificité du ski O impose d'être fondeur à la base.

La réussite de ce troisième objectif est fortement conditionnée par l'atteinte des deux premiers objectifs qui sont prioritaires.

Un projet d'organisation, une connaissance dans le milieu du ski ou de la communication, une idée ou tout simplement une question ?, n'hésitez pas à nous contacter (ffcorientation@wanadoo.fr) ou, pourquoi pas, nous rejoindre dans la commission ?



Cher(e) adhérent(e),

Vous êtes, par l'intermédiaire de votre club, sollicité pour un acte militant et indispensable, pour vous engager dans la vie fédérale.

Ce n'est pas simple de s'adresser à vous par une simple lettre mais il convient, néanmoins, de le faire.

Certains s'investissent dans leur club, dans le comité départemental ou dans la ligue régionale. Qu'ils en soient soutenus et remerciés tant la tâche de bénévole est aujourd'hui ingrate, peu souvent appréciée à sa juste valeur.

Le comité directeur fédéral est peut être pour vous d'un autre monde. Pas du tout, il est fait de femmes et d'hommes qui, comme vous, ont foi dans la course d'orientation et pense qu'un investissement à ce niveau est nécessaire pour que perdure, se développe, le sport qui nous unit.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre renfort et votre investissement. Il y a des postes à responsabilité tels que la trésorerie, le partenariat, le juridique, vacants aujourd'hui, qui nécessitent compétence et disponibilité mais qui aussi, peuvent bénéficier du professionnalisme des salariés de la fédération pour les épauler.

Il y a aussi les autres, responsables de commissions dans divers domaines comme, le développement, le droit associatif, la formation, et plus généralement les procédures qui régissent le sport qui attendent d'être épaulés.

Si vous avez un peu de disponibilité, quelques compétences, une forte volonté de vous engager, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous avons besoin d'un comité directeur fort, au complet afin qu'il puisse assurer tous les aspects de la vie fédérale et différents domaines de ses compétences.

Il se réunit une fois par mois au siège fédéral. Avec les moyens de communication actuels, les échanges et le travail en commissions sont largement facilités.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous fournir plus amples renseignements, n'hésitez pas mais faites vite les candidatures par l'intermédiaire de vos instances dirigeantes doivent parvenir au siège fédéral pour le 2 février 2007.

Au plaisir de faire un bout de chemin ensemble.

Gérard LECOURT

Talon Pass'Orientation

Les clubs adresseront, au fur et à mesure qu'ils en délivrent, les talons des Pass'Orientation nominatifs en vue d'obtenir la réduction de 10% sur les licences compétitions. Cette réduction sera versée, aux clubs via les ligues, en fin d'année, sous forme de subvention.

Licences gratuites Ecole d'Orientation

A partir de la déclaration des écoles d'orientation sur la base « Gestion des licences » et de son compte rendu d'activités et financier la ffcO attribuera aux clubs, via les ligues, en fin d'année, une subvention pour les licences gratuites.

Commission des Opérations de Votes

La section 3 du RI - Article 27 précise les modalités de l'élection des membres de cette commission.

Le membre désigné par la Présidente ayant démissionné, il est fait appel à candidature. Les volontaires devront se faire connaître au secrétariat fédéral pour le 15 janvier 2007. La commission sera convoquée entre le 3 et le 6 février pour donner son avis sur la recevabilité des candidatures transmises au Comité Directeur Fédéral.

Le secrétaire général

Affiliation 2007 - Ligues, Comités départementaux et clubs vous devez régler votre affiliation avant le 1^{er} février de l'année en cours.

La commission raids multi.

Réunie pour la première fois en Lozère le 11 novembre, la commission raids multi travaille désormais de concert avec le cadre technique Bernard Dahy pour mener à bien le projet fédéral dans le domaine des raids multi-activités.

L'ordre du jour (très chargé) de cette première réunion avait pour principal sujet la mise au point du calendrier et la composition du trophée national des raids multi-activités 2007. Les critères retenus pour la sélection des épreuves pour 2007 sont :

- la démarche des organisateurs : la réception d'un dossier complet à la FFCO dans les délais, permettant de renforcer la crédibilité et le sérieux des organisateurs et de la FFCO ;
- le respect du principe de la multi-activités : enchaînement de 3 activités différentes au minimum ;
- la valorisation de l'activité orientation : la progression au moyen d'un support d'orientation doit se faire sur au moins 80% de la distance totale parcourue, et ce quelque soit le support ;
- l'accessibilité au plus grand nombre : format et nombre de jours de course, tarifs d'inscription, répartition géographique et absence de concurrence concernant les dates des épreuves sont également pris en compte.

La sélection définitive des épreuves vous a été communiquée vers le 1^{er} décembre.

La commission raids a en outre de nombreux projets. Forte de ses 5 membres motivés, elle projette :

- un renforcement de la communication autour du trophée : alimentation et interactivité du site internet ;
- la rédaction d'une fiche conseil en direction des organisateurs ;
- la mise en place d'un groupe de travail ayant pour objectif la conception d'un programme de gestion des résultats à destination des organisateurs ;
- un travail de synthèse sur les données raids à la FFCO ;
- un travail approfondi sur le contenu du cahier des charges en direction des organisateurs ;
- une étude des attentes et besoins des organisateurs et contrôleurs fédéraux en vue de mettre en place une formation traçage spécifique aux raids multi-activités ;
- la mise en place en 2008 d'une journée annuelle de formation/information en direction des organisateurs.

Enfin, un travail d'actualisation et de mise en cohérence des différents documents aujourd'hui mis à disposition du public a été réalisé.

Une rubrique « vie de la commission » devrait voir le jour pour mettre en consultation nos documents de travail et permettre aux bonnes volontés de nous transmettre des propositions et avis éclairés.

Le calendrier 2007 du Trophée est quant à lui désormais en ligne sur le site de la FFCO !

Aurore IVALDI, responsable de la commission raids multi.



Modalité de délivrance des licences

Dans le document de travail « gestion des licences » des dispositions, extraites du règlement administratif, ont été mal interprétées car incomplètes et manquant d'explications. Elles ont été retirées pour être remises à plat.

Ces dispositions sont le fruit d'un travail de recherche auprès des autres fédérations afin de mettre la F.F.C.O. à l'abri de procédures, recours et autres tracasseries qui risqueraient de lui être préjudiciables. Le comité directeur les a soumises pour avis au Conseil Juridique du CNOSF et à l'IOF pour ce qui concerne la double licence qu'il n'est nullement question de remettre en cause.

Dès qu'elles auront été validées ou modifiées par les instances de tutelle, elles seront présentées en comité directeur et insérer au règlement administratif.

Le comité directeur par l'intermédiaire de la lettre aux clubs vous fournira toutes les informations utiles. **Le secrétaire général**

Règlement sportif

"Les terrains couverts par les cartes 77110 Le Rocher des Demoiselles et 77111 Le Rocher de la Reine sont "gelés" jusqu'au critérium national des équipes Dames et Hommes et des équipes jeunes du 18 mars 2007"

Jean Luc Pier-

Certificat médical

La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition est obligatoire.

CODE DU SPORT : extrait de l'article L 231- 3

« La participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive mentionnée à l'article L.131-6 portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou, pour les non-licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat ou de sa copie, qui doit dater de moins d'un an. »

Cette obligation concerne donc également les compétiteurs non-licenciés ou étrangers.

Les dispositions légales et réglementaires du droit français sont applicables pour les compétitions organisées en France : un organisateur ne pouvant pas justifier d'avoir respecté les dispositions de l'article L 231- 3 du Code du Sport s'expose à des risques de poursuites sur le plan pénal en cas d'accident d'un compétiteur lié à un état de santé incompatible avec la pratique sportive en compétition.

CODE PENAL : extrait de l'article 121-3

« ... lorsque la loi le prévoit, il y a délit en cas de mise en danger délibérée de la personne d'autrui.

Il y a également délit, lorsque la loi le prévoit, en cas de faute d'imprudence, de négligence ou de manquement à une obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement, s'il est établi que l'auteur des faits n'a pas accompli les diligences normales compte tenu, le cas échéant, de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait.

Dans le cas prévu par l'alinéa qui précède, les personnes physiques qui n'ont pas causé directement le dommage, mais qui ont créé ou contribué à créer la situation qui a permis la réalisation du dommage ou qui n'ont pas pris les mesures permettant de l'éviter, sont responsables pénalement s'il est établi qu'elles ont, soit violé de façon manifestement délibérée une obligation particulière de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement, soit commis une faute caractérisée et qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'elles ne pouvaient ignorer ... ».

HN Cadet RAPPEL – PRECISIONS

Championnats d'Europe des Jeunes (EYOC)

Les sélections pour la participation à ces Championnats, qui auront lieu en Hongrie du 22 au 24 juin 2007, se dérouleront sur les trois jours d'Alsace lors du WE de Pâques (7-9 avril). Ces sélections sont « ouvertes », autrement dit tous les jeunes inscrits sur les circuits 16 et 18 sont sélectionnables. **Remarque**, les 89 surclassés en 20E, pour prétendre à la sélection doivent s'inscrire en 18.

Jeunes du groupe HN Ca fédéral, vous êtes donc autonome quant à votre inscription comme pour votre hébergement. Cependant, si vous êtes « esseulé » en faire part à Alain, le plus rapidement possible, qui organisera un hébergement et au moins un transport sur place, l'inscription restant de votre ressort. S'agissant de sélection tous les frais sont à la charge des athlètes, le transport et l'hébergement vous seront donc facturés.

Alain MATTON (alain.matton@libertysurf.fr)
ou 06.85.70.54.00)

Règlement administratif 2007

Le règlement administratif 2007 sera téléchargeable sur le site fédéral à compter du 10 janvier.

Document officiel

Vous avez reçu, accompagnant la lettre d'information sur les données personnelles, un bulletin d'adhésion type à conserver au club. Ce document « officiel » comporte des mentions légales et obligatoires qui doivent être portées à la connaissance des adhérents :

- assurance de base avec option facultative,
- loi informatique et liberté,
- droit à l'image.

En bas du bulletin figure la date de validité (enregistré le) vous retrouvez cet enregistrement dans la base de données sous « *Date de réception du bordereau d'inscription* ».

Cette date d'enregistrement est la date officielle d'adhésion à la ffc.

Avis de réunions

Commission formation : 13 et 14 janvier 2007 au siège

Comité directeur : 20 janvier 2007 au siège

Séminaire CNOSF/Collectivités territoriales : 24 janvier 2007 au siège du CNOSF

Groupe Projet - développement territorial : 27 et 28 janvier 2007 au siège

Le secrétaire général

